



**PROCÈS-VERBAL DE LA 557^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le mercredi 28 mars 2018 à 11 h 30 au local 3002 Ringuet
(557-28-03-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Daphné Drouin, secrétaire
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales

Absences :

Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-557-28-03-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux des 555^e et 556^e réunions du comité exécutif
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Dépôt de l'agenda syndical du mois d'avril
 2. Correspondance reçue et expédiée depuis le 17 février
 3. Prochain numéro du bulletin *Le point d'ancre*
 4. Retenues à la source
- 5) Rapport des officiers et des délégations
- 6) Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention
 1. Rapport du comité de négociation
- 7) Assemblées générales du 29 mars
- 8) Renouvellement de l'entente sur le consortium des services juridiques
- 9) Représentant du Syndicat au comité permanent sur les VACS
- 10) Délégation à la formation de la Fédération sur les VACS (5 avril)
- 11) Délégation au conseil fédéral de la FQPPU du 19 et 20 avril
- 12) Affaires nouvelles :
 1. Info sur les primes de direction
 2. Achat d'équipement
- 13) Date de la prochaine réunion : 12 avril 2018
- 14) Levée de l'assemblée

CX-557-28-03-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-557-28-03-18-02 Adoption des procès-verbaux des 555^e et 556^e réunions du comité exécutif

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de la 555^e réunion du comité exécutif tenue le 26 février 2018 et de la 556^e réunion extraordinaire tenue le 15 mars 2018.

CX-557-28-03-18-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-557-28-03-18-04 Correspondance et information

1. Dépôt de l'agenda syndical

Le président mentionne les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'avril 2018. Il rappelle toutefois que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.

2. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée

La secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 17 février 2018.

3. Prochain numéro du bulletin *Le point d'ancre*

La secrétaire fait lecture des sujets qui pourraient faire l'objet d'articles dans le prochain numéro du bulletin :

- L'évolution des masses salariales des professeurs dans le réseau
- Le processus de priorisation des postes de professeur
- La nouvelle politique de financement du régime de retraite
- Le nouveau règlement sur les études de cycles supérieurs

Le numéro pourrait être publié le 26 avril prochain.

4. Retenues à la source

Le trésorier indique que les retenues à la source pour le mois de février ont été expédiées aux gouvernements : ARC : 3148 \$ MRQ : 5841 \$.

CX-557-28-03-18-05 Rapports des officiers et des délégations

Président

- Le président indique qu'il a signé une lettre d'appui conjointe des syndicats membres du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ) concernant les démarches du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université de Montréal dénonçant les amendements que la direction souhaite apporter à la charte de l'université.
- Le président précise qu'il doit discuter avec le service des ressources humaines des modalités permettant d'informer les professeurs des résultats du sondage sur la qualité de vie à l'UQTR. Une rencontre est prévue pour le mercredi 4 avril prochain.
- Lors du Forum des partenaires de l'UQTR, tenu le 22 mars dernier, il fut question de :
 - La politique de la gestion des locaux;
 - La politique de gestion des risques d'accident pour les employés;
 - La nécessité pour l'UQTR de se doter d'une politique ou d'un règlement régissant les heures d'ouverture et de fermeture du campus;
 - La politique de soutien aux étudiants en situation de handicap (ESH). À ce sujet, la direction a reconnu la nécessité d'apporter des amendements à la politique actuelle.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT résume le cheminement des principaux dossiers reliés aux relations de travail en cours depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT informe les membres qu'un professeur a perdu plusieurs enregistrements d'entrevues réalisées dans le cadre de ses recherches et produits par le service des technologies de l'information de l'UQTR. La situation est d'autant plus critique que le professeur en question n'est pas encore permanent et que son contrat comporte une clause résolutoire l'obligeant à terminer ses études doctorales avant la fin de son contrat.
- Le VPRT signale que le cheminement de plusieurs griefs est reporté, car les professeurs concernés sont actuellement en congé de maladie.

VPAU

- Absent

VPSC

- Absente

Trésorier

- Le trésorier indique qu'il a prévu assister à la réunion du comité des affaires universitaires le 3 avril et à la rencontre du comité d'appui à la négociation le 6 avril.
- Le trésorier résume les discussions tenues lors de la rencontre du comité intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) du 23 mars dernier. Il fut question des derniers changements à apporter au régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Concernant le régime de retraite, les membres ont convenu de restreindre au minimum le nombre d'amendements à apporter au régime au cours des prochaines années.

Il fut aussi convenu que les versements des indexations ponctuelles reliés aux années 2005 à 2017 seront versés à la date anniversaire des membres.

Le trésorier signale au VPRT que le CIRRAC a préparé des versions des clauses traitant des assurances collectives et du régime de retraite à intégrer à la convention collective. Le trésorier expédiera le document au CRT.

Au sujet des assurances collectives, l'expérience de la dernière année annonce des augmentations importantes à chacun des trois volets : assurance médicaments, assurance vie et assurance salaire.

Le trésorier rappelle qu'au cours des dernières années, le CIRRAC avait convenu de prioriser l'indexation des rentes de retraite pour les membres. Pour les prochaines années, il fut convenu de prioriser l'amélioration de la protection et de la qualité du service offert, surtout en cas d'invalidité, par les assureurs. Le VPRT invite le trésorier à transmettre au CIRRAC l'importance pour chacun des constituantes d'obtenir, par enquête, régulièrement un portrait de la situation.

Secrétaire

- La secrétaire précise qu'elle a révisé le contenu du dernier numéro du bulletin *Le point d'ancre*.
- Elle attire l'attention des membres sur le sac à dos réalisé par le comité d'appui à la négociation qui sera distribué aux professeurs lors de l'assemblée générale. Elle précise que l'épinglette sera disponible un peu plus tard.
- La prochaine réunion du comité d'appui à la négociation est prévue pour le 6 avril.

CX-557-28-03-18-06 Suivi des négociations pour le renouvellement de la convention

6.1 Rapport du comité de négociation

Le VPRT signale que lors de la rencontre du 26 mars dernier, il a déposé à la table de négociation, comme convenu au comité exécutif, l'ensemble des clauses à incidence monétaire et le projet global de convention collective.

Il signale que ce dépôt syndical tenait compte des échanges tenus avec les délégués syndicaux lors de la rencontre informelle du conseil syndical du 22 mars dernier. Il fut d'ailleurs convenu de maintenir, pour l'instant, le statu quo concernant l'attribution des dégagements de recherche aux centres et instituts de recherche.

Comme convenu initialement avec les représentants de l'Université, ce dépôt syndical devait être suivi d'un nouveau dépôt patronal. Les parties ont convenu d'une dizaine de rencontres pour le mois d'avril.

Les porte-parole patronaux ont toutefois demandé plus de temps pour étudier les incidences monétaires des demandes syndicales. Il fut donc convenu que la prochaine rencontre de négociation aurait lieu lorsque la direction pourra faire un nouveau dépôt répondant aux demandes syndicales. La prochaine rencontre de négociation est prévue pour le mardi 10 avril.

Le VPRT croit que les événements survenus au cours des derniers mois sont favorables au Syndicat. Le réinvestissement du gouvernement du Québec dans le financement des universités pour l'année 2018-2019, la décision de l'arbitre Racine obligeant l'UQTR à embaucher les professeurs le 1^{er} juin plutôt que le 1^{er} décembre, la fin de la lettre d'entente sur la réduction du plancher d'emploi font en sorte que la partie patronale doit s'entendre sur le renouvellement de la convention afin de lui permettre de respecter le plan de redressement financier 2015-2021.

Le blitz de négociation du mois d'avril devrait permettre d'évaluer s'il est possible de convenir d'une entente de principe avant la période estivale. Le comité de négociation informera régulièrement le comité exécutif de la teneur des discussions à la table.

Le VPRT termine en précisant que le comité de négociation souhaiterait que le comité d'appui à la négociation réalise les analyses nécessaires permettant d'évaluer le coût des demandes syndicales et l'évolution des masses salariales des professeurs dans le réseau de l'UQ.

CX-557-28-03-18-07 Assemblées générales du 29 mars

Le président invite les officiers à faire le point sur l'organisation de la prochaine assemblée générale.

La secrétaire indique que le buffet commandé est prévu pour 150 professeurs.

La procédure des scrutins électroniques est planifiée pour que les membres puissent voter pour les élections des officiers et les professeurs pour l'élection des représentants au conseil d'administration et à la commission des études. Considérant le congé pascal, la secrétaire propose que la période de votation s'échelonne de la fin de l'assemblée du 29 mars au mardi 3 avril à 16 h. Les membres se déclarent en accord avec cette proposition.

Le trésorier indique que pour les questions budgétaires, plus particulièrement le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour la prochaine année, il prévoit faire une présentation similaire à celle du conseil syndical.

Le VPRT indique que son rapport fera un résumé des dernières rencontres de négociation et rappellera les éléments mentionnés dans le dernier Info-Négo (3).

CX-557-28-03-18-08 Renouvellement de l'entente sur le consortium des services juridiques

Le VPRT signale que le Syndicat a informé les syndicats membres du consortium qu'il souhaitait revoir certaines parties de l'entente qui se termine en juin 2018. Il serait donc intéressant que le comité exécutif discute des changements qu'il souhaite soumettre lors de la rencontre des membres du consortium du 18 avril prochain.

À ce sujet, le VPRT rappelle qu'en 2016 le Syndicat avait convenu, avec les autres membres du consortium et les procureurs, d'amorcer concrètement la démarche à suivre avant la prise de retraite de M^e Richard McManus. Les membres avaient convenu d'augmenter sensiblement les budgets afin de permettre à M^e Gabriel Hébert-Tétrault de s'investir davantage dans les dossiers du consortium. La contribution de chaque membre a été ajustée en conséquence et le changement a été bénéfique, surtout pour le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Considérant les délais moyens de traitement d'un grief allant en arbitrage, il sera de plus en plus difficile de confier à M^e McManus des dossiers plus litigieux.

Pour le VPRT, le renouvellement de l'entente devrait poursuivre la démarche amorcée permettant d'assurer la pérennité du consortium. D'ailleurs, M^e Gabriel Hébert-Tétrault a récemment embauché une stagiaire à son bureau privé et cette dernière pourrait éventuellement aussi travailler pour le consortium.

Le VPRT propose donc au comité exécutif de proposer aux autres membres du consortium d'augmenter les sommes prévues pour l'embauche de ressources externes.

Afin d'approfondir cette proposition, le VPRT propose de former un sous-comité composé du président et du trésorier, afin d'analyser le nombre d'heures que chacun des procureurs consacre à chacun des membres du consortium.

CX-557-28-03-18-09 Représentant du Syndicat au comité permanent sur les VACS

La secrétaire indique que le secrétariat syndical a reçu un avis du vice-recteur aux ressources humaines demandant de désigner un représentant au comité permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel à l'UQTR. Il faudrait désigner un ou une professeure avant le 31 mars.

Après discussion, considérant que la prochaine réunion du conseil syndical est prévue pour le 26 avril prochain, il est convenu de vérifier l'intérêt du professeur Yvan Lussier du Département de psychologie qui avait été désigné au comité provisoire, de la professeure Lyne Douville du Département de psychoéducation qui siège à un comité similaire à la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et de la professeure Audrey Groleau du Département des sciences de l'éducation qui avait soumis sa candidature pour représenter les professeurs au comité provisoire formé par l'UQTR.

CX-557-28-03-18-10 Délégation à la formation de la Fédération sur les VACS (5 avril)

La secrétaire rappelle que la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) offre, le 5 avril prochain, un atelier de sensibilisation sur la violence à caractère sexuel sur les campus universitaires québécois.

Après discussion, il est convenu de vérifier l'intérêt de la professeure Lyne Douville et d'inviter les délégués à l'activité.

CX-557-28-03-18-11 Délégation au conseil fédéral de la FQPPU du 19 et 20 avril 2018

Le président rappelle que le conseil fédéral de la FQPPU aura lieu les 19 et 20 avril prochain. La rencontre du comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ) a lieu la veille. Il souligne que la rencontre des membres du consortium des services juridiques aura lieu le mercredi 18 avril à 13 h. Il faudrait donc que le comité exécutif précise la composition de la délégation pour cette activité.

Après discussion, les membres conviennent de déléguer le président, le VPRT et le trésorier au conseil fédéral et d'assumer les frais reliés à cette délégation.

CX-557-28-03-18-12 Affaires nouvelles

1. Info sur les primes de direction

Le président mentionne que la Fédération souhaite obtenir des renseignements sur les différentes primes versées aux professeurs qui assument des directions académiques à l'UQTR. Comme ces informations sont acheminées au Syndicat sous le sceau de la confidentialité, il interroge les membres sur la possibilité d'acheminer les données.

Après discussion, il est convenu d'effacer les noms des professeurs concernés et d'acheminer les tableaux à la Fédération.

2. Achat d'équipement

Le VPRT signale qu'il a demandé à l'UQTR d'installer un téléphone avec un afficheur dans le bureau de la conseillère en relations de travail. Jusqu'à maintenant, la réponse a été négative. Après discussion, il est convenu d'attendre une réponse formelle de la direction et de faire l'achat d'un appareil avec un afficheur si la réponse est négative.

CX-557-28-03-18-13 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la rencontre régulière du comité exécutif le jeudi 12 avril à 9 h.

CX-557-28-03-18-14 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h 15.

Ismaïl Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre